

également. Dans les autres cas, on peut en général trouver ces chiffres dans les bulletins pertinents des recensements précédents.

#### 4.3.1 Sexe, âge et état matrimonial

La caractéristique la plus fondamentale d'une population donnée réside dans sa répartition selon l'âge et le sexe. Ces variables, ainsi que l'état matrimonial, sont liées essentiellement aux tendances de l'état civil: naissances, décès, mariages et dissolutions de mariages. Les facteurs économiques et sociaux, en raison de leurs conséquences sur les faits d'état civil et sur les migrations, influencent également ces caractéristiques. Il existe une série ininterrompue de données du recensement remontant à 1871, date du premier recensement du Canada après la Confédération, mais on se borne ici à examiner les tendances récentes.

**Rapports de masculinité.** L'histoire démographique relativement courte de la population du Canada s'est caractérisée par un excédent d'hommes, bien que cet excédent se soit pratiquement résorbé ces dernières années. Au cours du siècle dernier, le rapport de masculinité (c'est-à-dire le nombre d'hommes pour 100 femmes) a atteint un sommet de 113 en 1911, après une décennie de forte immigration durant laquelle les hommes ont d'ailleurs toujours prédominé. En 1971, il était presque revenu à égalité avec 100.2, c'est-à-dire que l'excédent masculin n'était plus que de 22,425 sur une population totale de plus de 21.5 millions d'habitants (tableau 4.12). Dans les provinces les plus anciennement colonisées à l'est du Manitoba, il a varié entre 104 (Nouvelle-Écosse) en 1911 et 99 (Québec et Ontario) en 1971. Dans les provinces de l'Ouest, qui se sont peuplées rapidement au début du XX<sup>e</sup> siècle, il s'est échelonné entre un maximum de 149 (Alberta) en 1911 et 100 (Manitoba) en 1971.

**Structure par âge.** La composition par âge de la population canadienne reflète bien sûr les tendances des faits d'état civil et de l'immigration. La baisse de la natalité pendant la période 1961-71, comparativement à la situation des années 50, a eu un effet considérable sur la population âgée de moins de 15 ans en 1971. Entre 1966 et 1971, ce groupe d'âge a perdu 211,000 personnes (3.2%), comparativement à un gain de 399,800 (6.4%) pendant la période 1961-66. Par conséquent sa part dans l'ensemble de la population est tombée de 34.0% en 1961 à 29.5% en 1971 (tableau 4.13).

La population en âge de travailler (généralement considérée comme comprenant les personnes âgées de 15 à 64 ans) a fortement augmenté, avec un gain de plus de 1,559,000 personnes, soit 13.1%, au cours de la période 1966-71. Ce groupe d'âge constituait 62.3% de la population totale en 1971, contre 59.4% en 1966 et 58.4% en 1961. Pour ce qui est de l'augmentation observée dans le groupe d'âge 15-64 ans pour la période 1961-71, elle s'est produite dans une proportion de 49.8% dans le groupe de 15-24 ans. Ce groupe de jeunes adultes en 1971 représente naturellement la multitude d'enfants nés durant les années de forte natalité qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. La proportion des personnes âgées de 65 ans et plus était environ la même (soit à peu près 8%) en 1971 qu'en 1961 et 1966.

Les plus récentes estimations de la population par groupe d'âge et par sexe pour le Canada et les provinces au 1<sup>er</sup> juin 1974 figurent dans le tableau 4.14. Pour préparer ces estimations, on a suivi une méthode très semblable à celle utilisée dans le calcul des estimations de la population, qui est décrite à la Section 4.2.1. Les chiffres seront rectifiés au besoin lorsqu'on disposera des données du prochain recensement de 1976.

**État matrimonial.** L'analyse des tendances et de la taille des segments de la population selon l'état matrimonial (célibataires, mariés, veufs et divorcés) est surtout révélatrice lorsqu'on envisage ces groupes sous l'angle de leur répartition par groupe d'âge et par sexe. Le tableau 4.15 montre les relations de ces trois caractéristiques démographiques fondamentales les unes à l'égard des autres, selon les données du recensement de 1971. Les chiffres indiquent entre autres des déséquilibres, par exemple quant au nombre beaucoup plus élevé d'hommes célibataires que de femmes célibataires dans les groupes jeunes et l'inverse pour les veufs comparativement aux veuves dans les groupes âgés. La première constatation provient de ce que les femmes se marient généralement plus tôt que les hommes et la seconde du fait que l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes et que les veufs ont généralement davantage tendance à se remarier.

Parmi les tendances récentes dans la structure de l'état matrimonial, on constate que le nombre de femmes mariées en âge d'avoir des enfants n'a cessé de décroître depuis 1951 par rapport à l'ensemble des femmes mariées de tous âges. C'est peut-être là un des facteurs qui